

Devenez partenaire de l'opération

Chantons pour
les restos



LES CHOEURS DU COLLEGE
DU KOCHERSBERG

17, 18 ET 19
JUIN 2022

**Solidarité
Partage
Espoir**

Être **solidaire**, penser à ceux qui sont dans le besoin, c'est aussi construire les **citoyens de demain** en leur transmettant des valeurs d'**entraide** et de **fraternité**.

Depuis sa création, les membres de notre association les Chœurs du Collège du Kochersberg chantent et se retroussent les manches pour soutenir de nobles causes.

En 2022, notre association réitère son engagement auprès des Restos du Cœur, en organisant 5 concerts solidaires.

Pour cette seconde édition nommée « Chantons pour les Restos », **l'intégralité des bénéfices sera reversée aux Restos Bébés du Cœur** qui vient en aide aux nourrissons et jeunes enfants, aux mamans en situation de précarité, ou aux futures mamans.

Nous sollicitons votre aide, en vue de concrétiser un partenariat ou un mécénat. En effet, nous souhaiterions mettre en avant vos valeurs de solidarité et d'entraide que nous partageons.

Tout soutien, qu'il soit matériel ou financier aura des répercussions positives pour notre projet. Merci pour votre générosité et votre engagement à nos côtés.

Image Restos du Cœur



**JUIN
2022**

Ils ont dit

« Les Chœurs du Collège du Kochersberg vous proposent cette synthèse aujourd'hui : joindre l'utile, la nécessaire solidarité avec les plus démunis, à l'agréable, le plaisir, offert aux spectateurs, d'une performance musicale et scénique de qualité »

Michel SCHWEITZER -
Principal du collège - 2015

« Le fruit d'une alchimie dont nul ne connaît la recette mais qui, en quelques mois, a su faire résonner de l'éclat de son talent les murs des villes et villages. Venez nombreux déguster quelques moments de pur bonheur que vous offrent les jeunes du Kochersberg et ce d'autant plus que la recette profitera aux plus démunis »

Justin VOGEL - Président de la
Communauté de communes
Kochersberg-Ackerland, maire
de Truchtersheim - 2015

Votre entreprise peut s'associer à cet élan de solidarité

Près de 2000 spectateurs sont attendus pour l'ensemble des 5 concerts. Lors des événements, des livrets du spectacle seront remis aux adultes. Ceux-ci comporteront le programme du concert et les éditos. Dans ce livret apparaîtront tous nos sponsors aux emplacements qu'ils auront préalablement choisis.

L'événement sera relayé sur de nombreux supports (affiches, teasers, billets, réseaux sociaux, site internet, livrets, écran géant au début du spectacle ...) qui feront apparaître les noms ou logos de nos principaux sponsors et mécènes, ce qui vous permettra d'accroître votre notoriété.



L'association **les Chœurs du collège du Kochersberg** est composée d'adeptes et de passionnés de musique et regroupe quelque 120 choristes. La qualité des projets musicaux est en grande partie due à Philippe Utard, chef du chœur et professeur de musique, qui a su inscrire ses créations artistiques dans l'agenda culturel.

Une réputation qui dépasse désormais largement le Kochersberg : le chœur d'enfants du collège du Kochersberg a apporté sa contribution aux spectacles des Enfoirés en janvier 2015 au Zénith de Strasbourg. Cette année-là, le chœur fut retenu pour participer aux sept concerts (passage sur TF1 en mars 2015 et sortie des CD et DVD le lendemain). Philippe Utard est aussi le lauréat 2011 du Prix Musique de l'Académie Rhénane ainsi que du prix de la Fondation Aquatic Show.

Nos soutiens en 2015

Gaz de Strasbourg

Crédit Agricole

Crédit Mutuel

Région Alsace

Conseil Général 67

Commune de Truchtersheim

Communauté de communes Kochersberg-Ackerland

Groupama

DNA

France 3 Alsace

France Bleu Alsace...

Et de très nombreux artisans, commerçants.



Sponsoriser l'événement :

Au niveau fiscal, la dépense de sponsoring réalisée est directement **déductible du résultat de votre entreprise** dès lors qu'elle respecte les conditions générales de déductibilité des charges.

S'agissant du parrainage, lorsqu'une entreprise effectue un versement, procède à la remise d'un bien ou encore met des moyens humains ou matériels à la disposition d'un organisme à but non lucratif, la contribution ne s'analyse non pas en un don mais en une prestation qui doit être comptabilisée pour ouvrir droit à la déductibilité des résultats imposables.

Notre association vous délivrera une facture correspondant à votre participation afin de remplir les conditions de forme pour pouvoir déduire celle-ci de vos résultats.

Réduire son imposition avec le mécénat :

Notre association étant habilitée à délivrer des reçus fiscaux, les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu (dans la catégorie des BIC, des BNC ou des BA) ou à l'impôt sur les sociétés peuvent bénéficier d'une **réduction d'impôt de 60 %** du montant donné.

En 2015, ce sont 20.000 € qui ont été reversés aux Restos du Cœur. Mais les valeurs des Chœurs du Kochersberg sont aussi fortes que ses ambitions et, en 2022, nous espérons faire beaucoup mieux !

Pour plus d'information, contactez Julien Ventrella au 03 69 14 82 00.

communication@chantonspourlesrestos.org

